

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 27 novembre 2023

Délibération n°2023/295

Nombre de conseillers :

En exercice : 66 Présents : 51 Votants : 56 Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre à 18h30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à Clonas sur Varèze sous la présidence de Madame Sylvie DEZARNAUD, Présidente de la Communauté de communes. La séance du Conseil communautaire est ouverte au public, et transmise en directe sur la chaîne Youtube de EBER dont le lien est disponible sur [www.entre-bievretrhone.fr](http://www.entre-bievretrhone.fr)

Date de convocation du Conseil : 21 novembre 2023

### MEMBRES PRESENTS :

AGNIN  
ASSIEU  
AUBERIVES SUR VAREZE  
BEAUREPAIRE

BELLEGARDE POUSSIEU  
BOUGE CHAMBALUD  
CHALON  
CHANAS  
CHEYSSIEU  
CLONAS SUR VAREZE  
JARCIEU  
LE PEAGE DE ROUSSILLON

LES ROCHES DE CONDRIEU  
MOISSIEU SUR DOLON  
MONSTEROUX MILIEU  
PISIEU  
POMMIER DE BEAUREPAIRE  
PRIMARETTE  
REVEL TOURDAN  
ROUSSILLON

SABLONS  
SAINT ALBAN DU RHONE  
SAINT CLAIR DU RHONE

SAINT JULIEN DE L'HERMS  
SAINT MAURICE L'EXIL

SAINT PRIM

Mr MONTEYREMARDE Christian  
Mr SEGUI Jean Michel  
Mme CLARET Nelly  
Mr PAQUE Yannick - Mme MOULIN MARTIN Béatrice - Mme  
MONNERAY Annie - Mr SOLMAZ Kéan  
Mme GRANGEOT Christelle  
Mr ANDRE Sébastien  
Mme TYRODE Elisabeth  
Mr MALATRAIT Jean Charles - Mme COULAUD Raymonde  
Mr BONNETON Gilles  
Mr VIALLATTE Régis  
Mr BERHAULT Yann  
Mr MONDANGE André - Mr DARBON Thierry - Mme ALBUS  
Delphine - Mr COURION Sébastien  
Mme DUGUA Isabelle - Mr PAVONI Jean François  
Mr MANIN Gilbert  
Mr MERLIN Denis  
Mr DURIEUX Jean Luc  
Mr PASCAL Michel  
Mr MERCIER Serge  
Mme DEZARNAUD Sylvie  
Mr DURANTON Robert - Mr PEY René - Mme BONNET Josette -  
Mr ROUSVOAL Marc - Mme HAINAUD Marie-Christine - Mr  
BOUSSARD Gérard - Mme LINOSSIER Nathalie  
Mr TEIL Laurent  
Mr CHAMBON Denis  
Mme LECOUTRE Sandrine - Mr MERLIN Olivier - Mr  
DESSEIGNET Frédéric  
Mr MONTEYREMARDE Axel  
Mr GENTY Philippe - Mr CORRADINI Louis - Mme RABIER  
Christine - Mr RULLIERE Claude  
Mr CROS Michel

SALAISE SUR SANNE

Mr VIAL Gilles - Mme BUNIAZET Françoise – Mme GIRAUD  
Dominique - Mr AZZOPARDI Xavier  
Mr LHERMET Claude  
Mr REY Jean Marc

SONNAY  
VERNIOZ

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme LIBERO Marie France pouvoir à Mme RABIER Christine – Mme CHOUCANE Aïda pouvoir à Mr CORRADINI Louis – Mme ROBERJOT Véronique pouvoir à Mr MONDANGE André – Mr GARNIER Jacques pouvoir à Mr MONTEYREMARX Axel – Mme MOREL Nathalie pouvoir à Mr TEIL Laurent -

**EXCUSES** : Mme OGIER Karelle – Mr IMBLOT Jean Paul – Mr BECT Gérard - Mr DOLPHIN Jean Michel – Mr FLAMANT Yann – Mr GIRARD Gabriel - Mr ILTIS Laurent – Mme BATARAY Zerrin – Mr MOUCHIROUD Robert – Mr SATRE Luc

Monsieur Robert DURANTON a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Administration générale : création de postes – budget eau**

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,
- Vu l'avis favorable de la commission de redéploiement du 8 novembre 2023,

Considérant les propositions suivantes de création des postes :

- 1 poste de technicien groupe 5 pour assurer les missions de responsable des interventions journalières et de la relève – responsable technique de la relation abonnés.

Modification de la délibération 2022/260 afin de mettre en adéquation le grade de l'agent recruté.

- 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet pour assurer les missions d'assistant DAO gestion des données.

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité de ses membres,**

**APPROUVE** les propositions de Madame la présidente ci-dessus exposées, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs,

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier,

**CHARGE** Madame la Présidente et Monsieur le responsable du service de gestion comptable roussillonnais, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme  
La Présidente,  
**Sylvie DEZARNAUD**